

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Île-de-France  
153 bis, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine  
01 70 48 48 20  
[idf@fondation-patrimoine.org](mailto:idf@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    



### BERGERIE NATIONALE DE RAMBOUILLET

Bergerie Nationale  
Parc du Château CS 40609  
78514 Rambouillet Cedex  
01 61 08 68 00  
[www.bergerie-nationale.educagri.fr](http://www.bergerie-nationale.educagri.fr)

### ► Nos partenaires



Yvelines  
Le Département



FONDATION



DU  
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la  
restauration du

## COLOMBIER DE LA BERGERIE NATIONALE

RAMBOUILLET



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Aidez à sauvegarder l'imposant colombier de la Bergerie nationale

### ◆◆ UN PATRIMOINE EMBLEMATIQUE

L'histoire de la Bergerie Nationale commence sous le règne de Louis XVI qui, en 1784, décide de créer une ferme-modèle expérimentale dans le but d'améliorer l'élevage français. Au cours des siècles, par son troupeau de moutons Mérinos, ses activités d'expérimentation et de formation, la notoriété du site et de ses écoles atteint tous les continents. Le colombier, surplombant le parc du château, en est le bâtiment emblématique.

Malgré les atteintes du temps, le colombier est l'un des plus imposants d'Ile-de-France. Il pouvait accueillir plus de 1000 couples de pigeons, comme l'autorisait le statut et la superficie du domaine. Classé monument historique en 1944, il a gardé son architecture authentique. D'une vingtaine de mètres de haut, il est surmonté d'un lanternon en plomb sur lequel se dresse un épi en forme de colombe. Il se compose de deux niveaux : une salle voutée en sous-sol, construite en grès ; et un corps principal desservi par un double escalier extérieur à rampes inversées. Dans cette salle principale, l'accès aux 2200 « boulines » se faisait par une échelle fixée à un mât central pivotant.

### ◆◆ UNE RESTAURATION INDISPENSABLE

Ce bâtiment emblématique est en péril et exige une restauration urgente. Après une première phase menée à bien, la deuxième va commencer en 2022. Les chaînages ainsi que la corniche en briques vont être restaurés. Les enduits de la façade vont être réfectionnés car de nombreux décollements provoquent la chute de plaques de plâtres. Les marches fracturées des escaliers d'accès en pierre de taille vont également être remplacées.

Voulant assurer la pérennité d'un patrimoine historique essentiel aux générations futures, la Bergerie Nationale et la Fondation du Patrimoine s'attachent donc à mobiliser les financements nécessaires à sa rénovation. Celle-ci permettra d'y accueillir à nouveau des visites, des expositions diverses et des animations sur l'histoire de la Bergerie Nationale et de l'agriculture.

Montant des travaux	348 000€
Objectif de collecte	183 000€
Début des travaux	Janvier 2023

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du COLOMBIER DE LA BERGERIE NATIONALE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/43065](http://www.fondation-patrimoine.org/43065)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**COLOMBIER DE LA BERGERIE NATIONALE**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_€

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Fondation du patrimoine